

Le **Messagier** de **Belcodène**



MAIRIE



Finances

- **Le Budget 1997**

Nos Aînés

- **Le Carnaval des Anciens**

Souvenir

- **8 Mai 1945**

Juillet 97

numéro **31**

Horaires et Numéros utiles

La Poste 04 42 70 69 20
Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.
Les Mercredi et Samedi de 9h à 11h30.

La Mairie 04 42 70 66 66
Le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 15h à 17h
Le Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h

SANI CHAUFFE SERVICES

Dépannage-Installation
Rénovation- Entretien

Plomberie - Chauffage
Sauveur Cuordifede

Route de Valdonne
13720 La Bouilladisse
Portable : 06 11 35 44 89
Tél : 04 42 62 30 02

Bien-être et Beauté

Costi Sandrine

Soins du visage
Soins du Corps
Épilations
U.V.A etc...

19, Avenue de la Libération
13790 Peynier

Tél. : 04 42 53 13 79

Architecte DPLG
**Atelier
Battut**

11, Lot L'albinos
13720 BELCODENE

Tél. 04 42 70 61 09

Responsable de la publication : Patrick PIN
Coordination : Commission Municipale Informations
Conception et réalisation : C n' C - 04.42.58.95.00

État-Civil

NAISSANCES

Bienvenue à nos 7 nouveaux petits Belcodénois :

Benjamin TAVOLIERE né le 23 Mars 1997,
Jade BOINET née le 7 Avril 1997,
Renan SIAUDEAU née le 19 Avril 1997,
Marie ROUSSEAU née le 25 Avril 1997,
Manon ALEXALINE née le 1er Mai 1997,
Loris ARTIZZU né le 7 Mai 1997,
Illana BOURGEOIS né le 23 Mai 1997,
Léa BLANC née le 30 Mai 1997,
Noémie TABAR née le 21 Juin 1997.

DÉCÈS

Marie Thérèse SUARATO le 28 Février 1997,
Adèle GRAS née ORTEGA le 9 Avril 1997,
Marie GRAS née LEPINE le 14 Juin 1997.

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées.

Cinéma

Juillet

▼ 18 Juillet

21 h "La vérité si je mens"
1 h 50' de comédie !

Visite guidée chez les Juifs...

▼ 25 Juillet

21 h "Le Saint"

▼ 1^{er} Août

21 h "Roméo et Juliette" 2h
Le texte de Shakespearien vu dans
les années 90.

Pharmacies de Garde

▼ Juillet

14 **Gilbert** (Peypin) 04 42 82 72 72
20 **Jouve** (La Bouilladisse) 04 42 62 97 12
27 **La Croix verte** (La Destrousse) 04 42 04 80 30

▼ Août

3 **Sageloli** (Pont de L'étoile) 04 42 04 04 05
10 **Maunier** (Saint-Zacharie) 04 42 72 91 06
15 **Monville** (Saint-Zacharie) 04 42 72 90 01
17 **Mosca** (Auriol) 04 42 04 40 34
24 **Tort** (Roquevaire) 04 42 04 20 40
31 **Blanchet** (Auriol) 04 42 04 70 53

▼ Septembre

7 **Caillac** (La Bouilladisse) 04 42 72 37 43
14 **Dervaux** (Roquevaire) 04 42 04 20 51
21 **Ducloux** (Roquevaire) 04 42 82 86 96
28 **Gilbert** (Peypin) 04 42 82 72 72

les Kiné à Belco

Madame Aubran et Monsieur Senez
Kinésithérapeutes à La Bouilladisse

assurent une permanence au

Cabinet Médical de Belcodène
le lundi et jeudi sur Rendez-Vous

Tél : 04 42 18 22 33 l'après-midi

T A X I

M. TAVOLIERE

Tél. 04 42 70 67 38

Puits de Buisson

13720 Belcodène

Le Mot du Maire



Belcodénoises, Belcodénois,

La belle saison est là et avec elle les vacances.

Certains pourront s'évader vers de nouveaux horizons, d'autres, lorsque le budget familial ne permet pas de réaliser les rêves de voyage, pourront vivre un été ensoleillé à Belcodène. Avec l'équipe du centre aéré, la municipalité a fait son possible pour que les petits Belcodénois profitent pleinement de ces jours de détente pour faciliter ainsi la vie quotidienne des parents qui travaillent .

Si nos enfants pourront passer un bon été à Belcodène, notre environnement n'y est pas étranger. Nos champs, nos collines et nos forêts sont d'une qualité assez exceptionnelle qu'il convient de protéger. Cette année encore, avec les bénévoles du Comité Feux de Forêts, nous mettrons tout en oeuvre pour préserver notre patrimoine forestier. Je compte sur vous tous pour être vigilant et respecter les règles de sécurité afin de ne pas mettre en danger nos forêts.

A la Mairie, il n'y aura pas vraiment de pause estivale et toute l'équipe municipale poursuivra les travaux de préparation de la rentrée de Septembre. Les travaux des tennis sont terminés, d'autres, comme ceux de la mairie, se poursuivent. Les aménagements du centre aéré et de l'annexe sportive débiteront dès Septembre. Tout sera terminé en fin d'année.

Mais, l'été c'est aussi la fête et notre village va s'illuminer. Nous aurons ainsi l'occasion de nous rencontrer et de passer d'agréables moments ensemble.

A vous tous, je souhaite des vacances ensoleillées belles et inoubliables, des vacances belcodénoises.

Patrick PIN

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont donc rapportés dans notre bulletin que les éléments principaux des décisions importantes.

Le Conseil Municipal décide d'adopter :

Marché public de travaux d'électrification rurale 1996,

Approbation du D.C.E.

Le Conseil Municipal confie la maîtrise d'oeuvre du projet à la Direction Départementale de l'Équipement des Bouches-du-Rhône et considère que le montant du projet nécessite le lancement d'un marché de travaux publics.

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le D.C.E. tel qu'il est présenté,
- de lancer un appel d'offres ouvert correspondant,
- d'autoriser M. le Maire à signer le marché et tous documents y afférent.

Déchetterie

Le Conseil Municipal décide : M. Jean Robert Dagorn, 1^{er} Adjoint, représentant la Commune auprès du Conseil de la Communauté de Communes "Lou Païs de l'Estello et dou Merlançoun", est désigné en tant que membre du Comité de Suivi du quai de transfert de la déchetterie.

Permanences des Élus

Les permanences des Élus seront suspendues pendant la période d'Été à cause des travaux et seront réorganisées dès le mois de Septembre.

Le Maire et les Élus restent bien entendu à votre entière disposition.

Le 27 Mars, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a également adopté le Budget Municipal 1997.

Budget Primitif 1997

Investissement :

Dépenses 6 291 000.00 F.
Recettes 6 291 000.00 F.

Fonctionnement :

Dépenses 6 230 264.00 F.
Recettes 6 230 264.00 F.

Le Conseil Municipal décide d'adopter la décision suivante en matière de taux de contributions de la fiscalité directe locale :

Libellé	Bases Notifiées 1997	Taux appliqué par décision du Conseil Municipal	Variation de taux	Produit des 4 taxes	Variation du produit
Taxe d'habitation	7 450 000.00 F	13,01 %	0 %	969 245,00 F	+ 2.33 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 208 000.00 F	24,70 %	0 %	1 039 376.00 F	+ 5.43 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56 000.00 F	87,17 %	0 %	48 825.00 F	- 28.55 %
Taxe professionnelle	4 760 000.00 F	25,61 %	0 %	1 219 036 F	- 3.72 %
TOTAL	16 474 000.00 F			3 276 482.00 F	+ 2.70 %

Carrosserie - Peinture Gérard BRAVIN



Bureau : 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

Atelier : Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles
Tél. 04 42 20 14 06

Domicile : Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

Elections législatives 1997

Bis Repetita.. Roger MEI est réélu Député de notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Aucun changement ni surprise par rapport au scrutin des 14 et 21 Octobre 1996.

En tête au premier tour avec 32,08 % des suffrages exprimés, Roger MEI, candidat unique de la gauche au second tour, a confirmé au soir du 1^{er} Juin, la victoire obtenue (contre le même adversaire du FN) lors des législatives partielles de 1996, améliorant son score à Belcodène de 2 %.

Notons une participation en augmentation de 15 à 20 % (selon les communes) entre ces 2 élections législatives. Augmentation qui en règle générale, tant au plan local que national, s'est portée sur les candidats de la "gauche unie".

Résultats à Belcodène

1^{er} Tour

Mei (PC)	219
Bariller (FN)	139
Sarrazin (UDF/RPR)	114
Bismuth (PS)	46
Fabre Aubrespy (DD)	41

2^{ème} Tour

Mei (PC)	336
Bariller (FN)	196

Infos Député

Roger Méi, Député de la circonscription, reprendra ses permanences en Mairie dès le mois de Septembre.

Tous les 4^{ème} Mardis de chaque mois (sauf les jours fériés) de 9h à 10h30.

Centre Aéré

Du 1^{er} Juillet au 30 Août 1997

Horaires d'ouvertures :

de 8h30 à 18h30

Activités : de 9h à 17h

Lieu : contrairement à ce que la municipalité avait souhaité, le Centre Aéré se tiendra cette année encore au restaurant scolaire. La préfecture ayant différé la date de mise en route des travaux.

Télé Assistance

Concerne les personnes âgées, handicapées ou momentanément immobilisées par un problème de santé.

Nous vous rappelons que votre Mairie, en partenariat avec le Conseil Général, met à votre disposition un service de téléassistance.

Pour 100 F par mois, une équipe compétente répond à tous vos problèmes 24 sur 24 (malaise, accident, isolement, renseignements, danger, insécurité). Un bon moyen pour continuer à vivre chez vous en toute sécurité.

QUIÉTUDE TÉLÉASSISTANCE 13
Renseignements en mairie au 04.42.70.66.66
ou au: 04.91.04.74.09

La Résidence Germaine Poinso Chapuis fête ses 20 ans...

Du 13 au 27 Septembre 1997 diverses manifestations seront organisées.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le Vendredi 13 à 11h et se clôturera par un apéritif et un buffet campagnard..

Tous les habitants de la Commune sont invités à participer à ces festivités..

Le Directeur, Daniel Marraffa

Les Mercredis d'Été à la Plage...

Avec les beaux jours qui arrivent, la Municipalité renouvelle les sorties à la mer, qui nous l'espérons vous seront des plus agréables. Comme l'année dernière, un car viendra vous prendre gratuitement tous les Mercredis matins, du 2 Juillet au 27 Août pour vous faire profiter de toute une journée de détente sur les plages de La Ciotat.

Alors tous à vos flacons d'huile à bronzer et serviettes et bonne baignade à tous.

Comité Feux

Nouveaux arrivants au Comité Communal Feux de Forêts.

Nous éprouvons une profonde satisfaction d'avoir été entendu (Lou Messagié N°20 de Décembre 96). En effet c'est avec plaisir que nous accueillons au sein du groupe 5 nouveaux "équipiers" : Christian Durandieu, Thierry Dutoit, Patrick Fabre, Guy Locci et André Lopez.

Merci à eux de venir "dynamiser" notre équipe et partager nos "vicissitudes" mais aussi nos joies.

D'autre part dans un but constant d'affirmer notre efficacité et d'améliorer nos capacités, huit de nos "volontaires du feu" ont participé durant le 1^{er} trimestre 97, à une formation aux premiers secours, organisée et dispensée avec compétence par M. Castellani et Lemol du Corps des Sapeurs Pompiers de La Bouilladisse, assistés de M. Barrial Bruno du CCF Belcodène. Qu'ils en soient remerciés.



Nos candidats ayant tous satisfaits aux épreuves, un brevet leur a été remis au cours d'une sympathique et amicale cérémonie qui s'est déroulée le 7 Juin 1997 au centre de secours des Pompiers de La Bouilladisse.

Cette cérémonie s'est tenue en présence de Messieurs Armand Rebuffat représentant Francis Pellissier, Maire de La Bouilladisse, Patrick Pin, Maire de Belcodène, du Capitaine Warin, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers et d'une nombreuse assistance. D'autres stages sont prévus pour former l'ensemble des bénévoles.

Réunion F.R.A.D. du 10 Mai 1997

Le gendarme Montéro de la brigade des stupéfiants de la Ciotat, assisté d'un collègue de la gendarmerie de Gréasque, nous a exposé les dangers des drogues en général.

L'exposé a traité en particulier du cannabis, dont les effets sur l'organisme sont loin d'être anodins, contrairement à ce que l'on peut croire : toute consommation de drogues entraîne un état de dépendance à partir du moment où elles sont consommées régulièrement.

L'usage des stupéfiants est strictement interdite par la loi. La sanction peut aller de la simple garde à vue (pour détention) à 10 ans de prison, assortie d'une amende pouvant atteindre 5 millions de Francs pour trafic.

Le F.R.A.D. (Formateurs relais anti-drogue) est à votre disposition pour tous renseignements concernant tous les problèmes liés à la drogue au 04.42.83.90.39

Le F.R.A.D interviendra dans l'école dans la classe de CM2, pour aborder le problème de la drogue avec les enfants.

Maîtrise de l'Assainissement et des catastrophes naturelles.

Le 12 Avril à la Maison du Temps libre de Belcodène, Les communes du canton et le Conseil général ont traité des questions de l'environnement.

A l'initiative du Conseil Général, les 8 communes du Canton se sont réunies à la salle du temps libre, ce samedi 12 avril pour soulever différents problèmes auxquels les élus ont à faire face de plus en plus.

Ont été abordés les thèmes suivants :

- Le transfert des compétences de l'état en ce qui concerne les problèmes d'assainissement, et en particulier l'assainissement individuel.
- Examiner avec l'aide du SIBAM la réglementation nouvelle au niveau des P.O.S,
- Les problèmes liés aux eaux pluviales. (Zones inondables),

- Réflexion sur un schéma directeur sur l'assainissement et le pluvial,
- Rôle des communautés des Villes et de Communes,
- Évaluation des autres risques (P.I.G) comme par exemple les carrières, Mines, Forêts etc...

A l'issue de cette réunion, les communes présentes ont décidé la création d'une commission où seront étudiés ces différents problèmes avec le concours de la DDA, du SIBAM et autres représentants de l'état qui a confirmé son désir d'aide aux communes dans leurs nouvelles tâches.

Célébration du 8 Mai 1945

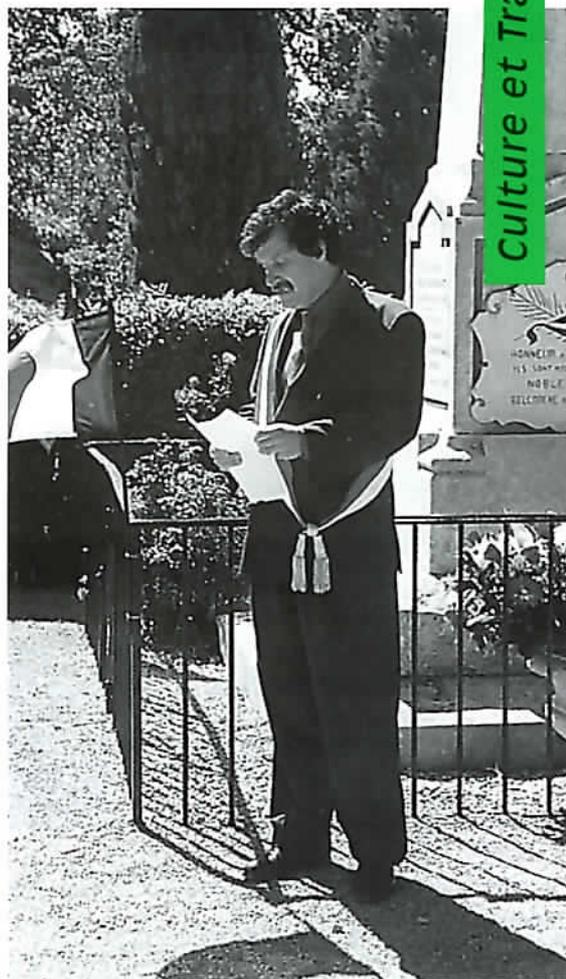
Comme le veut la tradition, Belcodène a célébré le 8 Mai 1945, commémorant ainsi la victoire de la seconde guerre mondiale tout en rendant un vibrant hommage à celles et ceux qui sont tombés sous le feu de l'ennemi pour que nous puissions bénéficier de cette liberté dont nous jouissons actuellement.

Comme de coutume dans notre village, le rassemblement a eu lieu à la Mairie avant de se rendre sur la place du Monument aux Morts.

Un long cortège s'est formé et s'est déployé avec en tête le porte drapeau, suivi par deux enfants portant la gerbe, Monsieur le Maire, les élus du conseil municipal et toutes les personnes venues ranimer la flamme du souvenir. Arrivés au Monument, Patrick Pin déposa la gerbe sur la stèle de pierre, nous fit lecture du message ministériel, non sans avoir rappeler auparavant "qu'il était de notre devoir de saisir une fois encore l'occasion de faire taire les thèses révisionnistes qui tendent à minimiser, voire effacer, les atrocités de cette terrible guerre" et que "notre présence au pied de ce

Monument aux Morts manifestait notre attachement à la liberté et aux droits de l'homme ainsi que notre reconnaissance à ceux, morts et vivants, qui ont combattu pour cette noble cause". En conclusion, il rappela "dignité, mémoire et réflexion doivent être les maîtres-mots de cette cérémonie du souvenir". Après la minute de silence, symbole de recueillement, un retentissant hymne national magistralement interprété par "Lorette" reprit par toute l'assemblée clôtura cette cérémonie.

Enfin, pour terminer, les personnes présentes ont partagé le traditionnel apéritif offert à la population, servi gracieusement par la municipalité à la salle des fêtes de Belcodène.



La Bibliothèque s'agrandit... avec une vidéothèque!

Promesse tenue début Juin votre bibliothèque comportera en plus de ses rayons livres, un coin vidéo!

Environ 170 cassettes composées de films, de reportages, de spectacles... pour les adultes et les enfants, attendant que vous veniez les emprunter avec une caution et une cotisation annuelle pour la famille.

Tous les trimestres, la moitié des cassettes seront renouvelées, grâce à un échange avec la BDP de Marseille.

En espérant vous voir bientôt, nous vous rappelons les jours et les heures d'ouverture :

Lundi : 17h à 19h
Mercredi : 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h

Croix Rouge Française

La Croix Rouge recherche pour la commune de Belcodène un délégué local bénévole. Si vous êtes intéressé, contactez les membres du C.C.A.S de la mairie.

Croix Rouge Française

32, Cour des arts et métiers
13100 AIX EN PROVENCE

Cabinet d'ARCHITECTURE

J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT

*Plus de quinze années au service des Mairies
et des particuliers dans votre région,
du permis de construire à la direction générale des travaux*

Mairie de Belcodène : Maison du Temps Libre, Ecole, Réfectoire, Bibliothèque.
Mairie de La Bouilladisse : Salle Omnisports, Bibliothèque.
Particuliers : Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins,...

Tél. 04 42 72 37 37

10, avenue de la Libération - 13720 La Bouilladisse

Comité des Fêtes

Foire horticole du 4 Mai 1997

Cette année, ils étaient 40 exposants, présents dans le centre du village, de la bibliothèque en passant par la place du Cercle, pour participer à cette deuxième foire horticole et rurale.

Certains venaient de loin, d'autres de la région. Tous sont arrivés très tôt le matin pour s'installer. L'horticulture était bien représentée, par des stands très fleuris et colorés.

L'artisanat, comme la peinture sur objets anciens, décoration en fleurs séchées, pulls angora, attirait les curieux, sans oublier la terre cuite et la céramique qui étaient largement représentées.

Parmi les odeurs de charcuterie corse



VANNI FUEL

13720 LA BOUILLADISSE

Livraison de Fuel

Ramonage

Nettoyage de Cuves

Tél. 04 42 62 94 68

et diverses "cochonnailles" se mêlaient les odeurs d'épices, de beignets et de grillades. Pendant que les adultes goûtaient les vins de Côtes-de-Provence ou regardaient le travail des abeilles dans la ruche, les enfants étaient rassemblés autour du manège et jeux d'adresse.

A midi, M. le Maire et le Comité des fêtes offraient l'apéritif aux exposants et à l'ensemble de la population. Il s'agissait en fait d'officialiser la foire de Belcodène, qui aura lieu désormais chaque premier dimanche de Mai.

Le public était nombreux. Une fois encore, la Municipalité et le Comité des fêtes, présidé par Jean Pierre Fabre, ont su organiser une Foire sympathique et animée, dans la tradition. N'oublions pas le Comité des feux qui assurait le bon déroulement de la circulation et de la sécurité dans le village.

Les prochains rendez vous :

Week-end du 14 Juillet

Du Vendredi 11 au Lundi 14

► Outre les manifestations traditionnelles, concours de boules et jeux pour enfants, la traditionnelle paëlla aura lieu le Dimanche 13 au soir, suivie du bal animé par l'orchestre "Patrick Da Costa".

► La nouveauté de cette année, vous la découvrirez le soir du 12 Juillet. Spectacle exceptionnel, avec la représentation en plein air de bouquets d'Operettes classiques, spécial Vincent Scotto et Francis Lopez.

Nous vous attendons très nombreux, comme chaque année, pour ces jours de festivités, dans la joie et la bonne humeur.

Venez nombreux !

EMTPG

Entreprise de Maçonnerie et de Travaux Publics de Gardanne
Travaux routiers - Terrassement
Viabilité - Accès villas

Z.I. La Palun - B.P. 34 - 13541 Gardanne Cedex
Tél : 04 42 58 35 58 - Fax : 04 42 58 21 46

La fin du 1^{er} trimestre a vu se dérouler dans une ambiance très joyeuse et chaleureuse notre Carnaval via Mimet et Peypin.



De remarquables costumes venus des villages voisins se sont joints à ceux de Belcodène et ont donné à cette fête une palette de couleurs très agréable pour nos yeux.

Il faut féliciter les personnes qui ont confectionné ou créé leur déguisement, car la diversité et la recherche de leurs costumes montraient leur esprit jeune malgré leur âge avancé.

Sous la direction de notre animateur Chris, cette matinée a été des plus réussies et nous ne sommes pas prêts d'oublier le copieux goûter qui a été servi durant cette fête.

Nous tenons à remercier la venue de M. le Maire qui sans s'être déguisé a su tout de même participer à nos amusements carnavalesques. Dans la soirée, nous avons été très surpris par la venue du Conseiller Général Monsieur Meï, invité par le Club de Mimet.

Le 10 Avril, sous un soleil printanier, nous partions pour l'île des Embiez. Après la visite des marchés de Sanary et du Brusç, nous embarquons sur le bateau pour nous rendre sur l'île où le petit train nous attendait.



Nous avons visité sans fatigue et d'une "allure de Sénateur" ce magnifique paysage méditerranéen que nous pourrions sans fausse modestie, comparer aux Caraïbes, cela grâce à la présence de multitudes de fleurs (géraniums, roses, tamaris, palmiers etc...).

Perché au sommet de l'Îles, le restaurant, sous son ombrage de pins, laissait à notre vue un décor inoubliable. Le repas fut succulent et très apprécié par nous tous.

L'après-midi, visite du Musée Paul Ricard, où nous avons pu regarder le talent amateur du peintre.

Cette journée s'est terminée par la visite du Musée Océanographique, où

nous découvrons une multitude de poissons pour la plupart étrangers à nos côtes.

Le Jeudi 15 Mai, nous nous sommes rendus en Camargue.

Après la visite du Musée de Cire (mis au programme à la place du Musée du riz, indisponible momentanément), nous avons goûté aux parfums de la culture et des produits camarguais servis par le Chef Cuisinier du Château d'Avignon.

Qui dit Camargue dit taureaux, donc, l'après-midi, départ pour la visite de la manade "Lou Pantaï" sur remorques, nous avons participé à un Safari Camarguais qui nous a porté au milieu de la faune et de la flore sauvage, et avec quelques gardians nous avons assisté à un tri de taureaux...

Le Jeudi 26 Juin Mai, pour la clôture de la saison, nous nous sommes rendus sur la Côte Bleue, où nous avons apprécié "La Bouillabaisse", et la visite à la fabrique de fromages.

L'année a été bien remplie et avant de nous donner rendez-vous le jeudi 11 Septembre, tous le Club vous souhaite de bonnes vacances.

Madame Lebailly



La Soirée "Années Soixante" du 5 Avril dernier

Plus de 150 personnes sont venues ce soir là, à la salle des fêtes pour danser au rythme des tubes des années 60. Le twist, le rock ou le jerk. Tant de chansons qui ont fait revivre nos souvenirs de jeunesse !

Animée par le groupe "les Sixties", cette soirée a permis de se retrouver dans une ambiance à la fois très chaude et conviviale.

Il y en avait pour tous les goûts, et entre deux danses, petits gâteaux et champagne étaient servis sur les tables. Une soirée à thème qui a été appréciée à l'unanimité.

Comité des Fêtes

Randonnée à St Jean-du-Puy



La tenue adéquate s'impose : sac à dos, chaussures de marche, casquette et lunettes, pique-nique et une bonne dose d'humeur et d'enthousiasme. Nous voilà partis pour la journée, sur les sentiers de randonnée, au départ de l'armée, pour rejoindre St Jean du Puy, par le Regagnas. De nombreuses personnes sont venues nous rejoindre à midi, pour partager les grillades avec les marcheurs courageux.

ASCB Belcodène

Jogging ! Vous avez dit Jogging...



Ce 8 Mars 1997, elles étaient venues, elles étaient toutes là. Les "Nike Women" de Belcodène Y'a qu'à voir les résultats... **Bravo les filles !**

Delphine Auvré	49:48
Christine Morciano	55:56
Liliane Schang	58:24
Françoise Guiraud	1:01:08
Joëlle Julliand	1:12:25
Virginie Bogi	00:00

A bientôt pour de nouvelles aventures de la section Jogging...

Inscrivez vous et à vos jogging !

Et si c'était vrai ?

Is se sont brillamment qualifiés en finissant premier de leur poule pour les 1/2 finales. La presse et le bruit que ne manqueront pas de vous procurer nos enfants au retour dans leur village vous apprendra ce que nous espérons être la concrétisation des efforts de quelques années par les bénévoles (jamais assez nombreux).

On attend de nombreux supporters Belcodénois pour ces finales qui se dérouleront sur terrain neutre les 17 et 24 Mai prochains.

Nos "Baby" rêvent de prendre leur revanche de leur seconde place du tournoi de Belcodène. Fortement prise en main par Martine MICHEL et Nicole Garguilo, notre école peut être considérée comme une des toutes premières du département au point de se voir rallier des enfants des communes avoisinantes.

Nos mini-poussins ont la chance sous la houlette de Sylvie FANEGO de bien figurer dans leur championnat. Ils finissent second avec une majorité d'enfants en première année. Ils bénéficient en outre, de l'expérience et des conseils de Virginie Mazzoli qui les conduira l'année prochaine vers de nouveaux succès.

Les minimes de Jean-Claude MERIC ont eu bien du mérite à terminer leur saison. Entre les blessés et les punis, ils ont quand même réussi à présenter une image valeureuse et vaillante de notre village et de gagner même quelques matches, ce qui n'était pas évident au début de la saison.

A noter que la sortie du club a eu lieu cette année à Communay dans le Lyonnais où nos enfants, Benjamins et Minimes ont affronté de grands clubs prestigieux comme Villeurbanne et Cholet. Les Benjamins ont même gagné un match et applaudi la brillante performance de leurs amies de l'USPEG qui en Minimes filles est arrivée en finale. C'est normal, me direz vous, une Belcodénoise Virginie Mazzoli faisait partie de l'équipe et un Belcodénois (son père) Alain les "cochait".

Saluons les sélections dans l'équipe du secteur d'Aix :

Poussins : Coston Benjamin, Caillac Bertrand Corbani Julien Meric Thibault. (cette sélection était basée sur une ossature belcodénoise)

Poussins : Granon Géraldine, Corbani Fabienne.

Basket
A l'heure où nous mettons sous presse, nous rêvons d'un titre de Champion Départemental en Poussins et Benjamins.

Benjamins : Michel Joël (retenu en sus dans les 22 joueurs devant passer les épreuves pour être en équipe des Bouches du Rhône l'an prochain)

Saluons également les joueurs qui se sont qualifiés pour disputer le titre de champion départemental de lancer franc le 17 Mai dernier à Fuveau.

Poussins : Coston Benjamin, Caillac Bertrand

Poussines : Granon Géraldine

Benjamins : Decharriere Julien, Michel Joël

Benjamins : Long Mariève

De réelles récompenses pour toute l'équipe de parents, cadres et entraîneurs.

Mais maintenant place aux tournois... Celui de Belcodène du 1^{er} Juin sera particulièrement relevé (Vingt équipes inscrites à ce jour). Merci donc de réserver un bon accueil à nos enfants si vous les voyez un carnet de tombola à la main.

A bientôt donc...

J-M Coston

Stage de Guitare à Belcodène



La section guitare de l'A.S.C.B à l'initiative de Céline Brignone s'est retrouvée dans les collines de Belcodène, face à la Sainte Victoire sous un beau soleil pour les vacances de la Toussaint. Ce stage a été une réussite complète, les enfants ne souhaitent qu'une chose : recommencer.

"Au pied de la Sainte Victoire
Les enfants étaient tous, émus,
Ils avaient emmené leur guitare
Presque tous étaient venus.

Tous assis au pied d'un grand chêne,
Nos doigts se mirent à caresser
Nos premiers accords avec peine
Romance, Ballade, pour nous bercer.

Quelques accords d'Yves Duteil,
Qui parlent de l'enfant du soleil
Quelques arpèges délicieux
D'un pénitent malheureux.

Aux dernières notes, ensemble
Nos cordes et nos coeurs ont vibré
Les feuilles de chêne, même tremblent
Quelles merveilleuses journées
On s'étaient tous bien accordés."

Céline Brignone

Un holdup à Pont-de-Joux

La descente est longue, difficile. Il est dix heures, ce Samedi 6 Juillet 1686. La nuit est déjà tombée quand le convoi de huit mulets, conduit par François Jayne et son ami Jean-Blaise, franchit le pont Saint-Claude à la sortie d'Auriol. Le plus dur est fait...

Durant deux heures, profitant des dernières lueurs du soir, ils ont prudemment descendu le vallon des Infernets avant d'atteindre la plaine. Plus qu'une lieue à parcourir avant d'atteindre le logis de Saint-Jean de Garguier où les attend la relève. D'autres muletiers, Antoine Brest et Pierre Blaise, les remplaceront pour la deuxième partie du trajet. Le chemin devient large, sans embûches ; les bêtes avançant d'un pas assuré.

Ils ont à main droite le village qui s'assoupit après une journée caniculaire. Le père Négrel, assis sur le pas de sa porte au bord de l'Huveaune, prend le frais. Rêveur, il songe qu'il n'a pas gelé de tout l'hiver. Il a appris que la ville de Marseille manque cruellement de glace et que cette pénurie y crée des émotions populaires. On se bat pour en avoir.

Les bureaux de vente doivent être gardés par des sergents de quartier. Les officiers de galères, les nobles dames, les riches bourgeois protestent si fort que les échevins marseillais doivent se tourner vers la Sainte-Baume pour acheter la glace à prix d'or.

Comme tous les jours depuis le début de la semaine, les deux muletiers de Gémenos sont montés le matin au Plan d'Aups avec des bêtes fraîches. On leur offre, véritable aubaine, 3 livres par charge vendue à Marseille. Jean Bosc et Claude Emeric, gardiens de glaciers, ont tassé la glace dans des cornues qu'ils ont pesé dans une grande romaine avant de les charger sur les bâts, deux par animal. Chaque cornue est protégée par un paillason. Une grande couverture posée sur le dos du mulet enveloppe le chargement afin de limiter la fonte.

Huit charges représentent vingt huit quintaux d'une valeur de deux cent livres. Une vraie fortune !

Ils sont partis du Plan d'Aups à 8 heures du soir avec obligation d'arriver en ville, Porte des Capucins avant

4 heures du matin.

Ce soir-là, Riboulet arrose ses noyers, près de la Fontaine Salée, sous les gypsières du quartier de Joux. Alors que le convoi arrive, il aperçoit, surgissant de l'ombre, quatre hommes armés de pistolets, d'épées et de mousquets. Deux d'entre eux portent une bandoulière de la maréchaussée. Ils assaillent les muletiers et les entraînent. Bêtes et gens disparaissent en direction du grand chemin d'Aix.

Riboulet grimpe sur sa mule et s'en va donner l'alerte. Cela lui vaudra plus tard 3 Livres de récompense.

L'affaire est d'importance : violence, voie de faits, attaque à main armée. Dès le lendemain, les autorités réagissent et envoient un sergent de la sénéchaussée et six gendarmes pour faire escorte aux convois qui doivent continuer d'approvisionner la ville.

C'est alors que les deux muletiers réapparaissent et déclarent avoir été enlevés par des gens travaillant pour le compte de Dominique Acharde, marchand de la ville d'Aix. Il a détourné à son profit la glace destinée à Marseille.

Arrêté, celui-ci donne des explications peu convaincantes : de passage à Marseille, son homme d'affaires a décidé de passer par Auriol pour se rendre à Aix. Il s'est fait accompagner par

deux hommes armés pour éviter les mauvaises rencontres. Le quatrième homme, un huissier, n'ayant rien de particulier à faire, a décidé de se joindre à eux. C'est presque par hasard que les acolytes se retrouvent sur le chemin de la glace ! Comme le convoi n'appartient pas à un gentilhomme, ils se croient autorisés à le saisir d'autant qu'ils le destinent aux parlementaires et magistrats de la ville d'Aix qui en demandent à cor et à cri. Jamais ils n'ont rudoyé ni injurié les muletiers comme ceux-ci le prétendent. De quoi se plaignent-ils ? On les a nourris gratuitement ainsi que leurs mulets !

Par les temps qui courent, il en faut moins que ça pour se retrouver aux galères. Le verdict tombe le 13 Septembre 1687. Surprise ! Dominique Acharde est condamné simplement à rembourser la glace et à payer les frais du procès. Les nobles juges de la Cour du Parlement D'aix ont fait mine de le croire, pas mécontents du mauvais tour qu'il a joué à ces parvenus, ces marchands bourgeois de Marseille.

Ainsi le holdup de Pont de Joux est venu s'ajouter à l'interminable série des faits divers qui ont émaillé la longue période de rivalité entre aixois et marseillais...

Charles Casal

Un peu d'histoire

Les Métiers d'Autrefois... La Blanchisseuse

La blanchisseuse est morte. Depuis plus de cinquante ans la brave femme descendait de son logis des hautes bastides pour aller faire sa lessive au lavoir municipal. Elle s'y rendait, quelque temps qu'il fit : que ce soit les matins d'hiver où il gelait à pierre fendre, pendant que le mistral gémissait dans les platanes dénudés, ou dans les après-midi d'été, alors que le soleil brûlant faisait transpirer les travailleurs à grosses gouttes. Chaque lundi elle allait, de porte en porte, chercher le linge des habitants du quartier. Retenant d'une main, la corbeille sur la tête, portant de l'autre le petit sac de cendres que lui donnait son boulanger, fidèle au feu de bois, elle descendait vers le lavoir.

Très diligente, la blanchisseuse voyait avec plaisir s'ammonceler le linge dans la corbeille. Face à la grande pierre du bassin, souvent elle chantait tout en frappant de son battoir les nappes, les taies d'oreillers et les tabliers de ses clientes. Elle était contente quand la lessive se passait bien. C'est avec une immense plaisir qu'elle contemplait les draps de lit, les camisoles, les langes et les mouchoirs qui devenaient blancs comme neige au soleil... La journée achevée, elle

regagnait sa maison en souhaitant trouver pour le lundi suivant une aussi belle corbeille de linge à laver. La blanchisseuse est morte. Le temps a passé. Le progrès a gagné la ville... De nos jours, nombreux sont les coins de rue comportant un beau magasin de blanchissage mécanique. Certes, la blanchisseuse disait bien à ses clientes que ces machines aveugles arrachent les boutons et déchirent les broderies.

Mais le progrès marche à pas de géant. On ne trouve plus, c'est vrai, dans l'usage des blanches machines qui se chargent de laver et de repasser en très peu de temps, cette empreinte humaine qui donnait son prix au travail. Mais le progrès s'est installé dans la ville, et les blanchisseuses qu'avaient si tendrement su dépendre Bigot, ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Nous ne verons plus de blanchisseuses portant haut sa corbeille dans les rues de la ville. Nous n'entendrons plus sa chanson scandée par les coups de battoirs ; de même que, dans son armoire, la maîtresse de maison ne viendra plus glisser au milieu des piles de draps quelques tiges d'aspic cueillies le dimanche dans la garrigue. C'est la fin d'un métier, un de plus que le progrès a supprimé. Ô poète, tu chantes les dernières lavandières ! Nous ne les retrouverons plus désormais que dans tes fables.